

COMMUNICATION

Affaire suivie par : E BROCHARD
02 40 32 29 45

Bouguenais, le 5 novembre 2020

Conseil budgétaire : accès au micro-crédit personnel

Permanence ouverte à tous le mardi 10 novembre de 14h-17h, Centre Marcet

La Municipalité souhaite agir pour lutter contre l'exclusion bancaire et contre le non-recours aux droits avec la permanence « point conseil budgétaire- accès au micro-crédit » ouverte à tous les Bouguenaisiens.

Un mardi par mois au Centre Marcet, un conseiller en économie sociale et familiale (CESF) de l'UDAF 44 accueille toute personne qui souhaite se faire accompagner dans la gestion de son budget : gestion des factures, droits sociaux et crédits à la consommation. Il établit, si nécessaire, un diagnostic budgétaire. Le micro-crédit personnel pourra être proposé dans l'optique de financer des projets liés à la mobilité, à l'éducation, à la santé et au logement.



Françoise Rabbé, Adjointe à l'Action Sociale

« L'équipe municipale porte une attention particulière sur l'accès de tous aux Droits. Le micro-crédit s'adresse aux personnes ayant des revenus modestes, et ne pouvant accéder aux crédits bancaires classiques en raison de situations difficiles (Accident de la vie, handicap). Cette permanence de l'UDAF favorise la rencontre avec les familles sans passer par un service social, elle permet la mise en place d'un accompagnement budgétaire et contribue à prévenir le surendettement ».

Ce partenariat est formalisé par une convention entre la Ville et l'Union Départementale des Associations Familiales de Loire-Atlantique (UDAF). D'autres projets ont été portés à la connaissance de la Municipalité qui réfléchit à la manière de s'y associer (Familles gouvernantes, accompagnement de jeunes sortants de la protection de l'enfance...).

CONTACTS PRESSE

CCAS - 02 40 32 29 20.

UDAF 44- 06 99 71 65 79 – e.gidouin@udaf44.asso.fr